



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

immigration clandestine

Question écrite n° 76752

Texte de la question

Avec le président du gouvernement espagnol, le chef du Gouvernement français a, en ce mois d'octobre 2005, annoncé « une initiative conjointe pour le prochain Conseil européen de Hampton Court sur une grande politique d'immigration en Europe ». Le Premier ministre français a promis « audace, imagination et courage » pour cette initiative qui comprendra plusieurs volets : le développement, le contrôle des frontières et l'aide aux pays de transit, la sécurité et la lutte contre le crime organisé mais aussi un volet emploi, tout en précisant que : « L'Europe aura des besoins accrus en main-d'oeuvre, il faudra y répondre dans le respect des uns et des autres », sans pour autant préciser le contenu de cette nouvelle politique d'appel à la main-d'oeuvre étrangère. En conséquence, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, de lui exposer les intentions du Gouvernement au sujet de ce dossier.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76752

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2005, page 10112